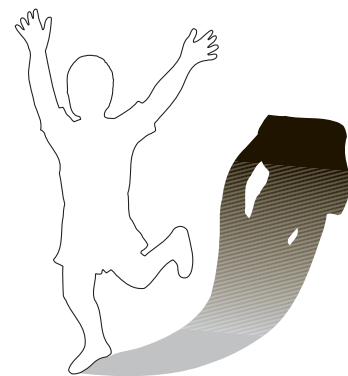


# Le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)



Le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) est le premier programme mondial de coopération technique en matière de travail des enfants. L'IPEC inspire, guide et soutient, dans plus de 60 pays, les initiatives nationales visant à abolir le travail des enfants.

## Quel est l'objectif du programme?

L'IPEC œuvre à l'abolition du travail des enfants par le renforcement des capacités nationales susceptibles de résoudre ce problème et par la mise en place d'un mouvement de lutte à l'échelle mondiale.

## Comment fonctionne l'IPEC?

La volonté de résoudre le problème du travail des enfants et l'engagement politique des différents gouvernements sont le point de départ de toute action de l'IPEC. Les Etats membres l'expriment en concluant avec l'IPEC un protocole d'accord par lequel ils s'engagent à prendre des mesures en vue de lutter contre le travail des enfants. Des comités directeurs sont constitués au niveau

national en vue de définir des politiques et des programmes à exécuter en coopération avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, les ONG et autres groupes concernés de la société. Dès le départ, la notion de durabilité y est intégrée en mettant l'accent sur l'«appropriation» par les acteurs internes du pays.

## Quelle est la priorité?

L'IPEC, conscient que le problème du travail des enfants ne peut se résoudre du jour au lendemain, accorde la priorité aux mesures qui mettront fin aux formes extrêmes de travail des enfants, notamment l'esclavage et les pratiques analogues, l'exploitation des enfants par la prostitution, la pornographie, les activités illicites ainsi que les conditions de travail et les emplois dangereux. En outre, l'IPEC accorde une attention spéciale aux enfants particulièrement vulnérables, aux très jeunes enfants, à ceux qui effectuent des travaux qui échappent aux regards extérieurs, aux filles ainsi qu'aux enfants qui présentent des besoins particuliers.

## Quelle est la stratégie de l'IPEC?

Un soutien est accordé aux organisations partenaires en vue de définir et de mettre en œuvre des mesures qui visent à empêcher le travail des enfants, à les soustraire aux travaux dangereux, à prévoir leur réadaptation et leur réintégration sociale, et à offrir des solutions alternatives pour eux et pour leurs familles.



BIT/M. Shapira